



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 92007

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés de mise en place de la réforme dite du LMD à l'UFR STAPS de Strasbourg. Le constat est une réduction drastique des postes aux concours externes d'enseignants (-50 % en EPS) cette année ; une insuffisance manifeste des moyens budgétaires et d'encadrement affectés aux universités, et particulièrement aux universités de sciences humaines accueillant des filières de types scientifiques telles que les STAPS. Alors que cette filière connaît un engouement certain (effectifs multipliés par 4 depuis dix ans) et offre des perspectives d'insertion professionnelle constatées par les enquêtes nationales sur l'emploi sportif, dans un marché en expansion (santé, éducation, intégration sociale, loisirs), on peut s'interroger sur l'avenir sombre de cet UFR. En conséquence, il lui demande si une augmentation dès la session 2006 du nombre de postes ouverts aux concours (CAPEPS, CAPE, agrégation, collectivités territoriales, professorat de sport) est possible et si l'établissement d'un plan prévisionnel, concerté, de recrutement d'enseignants pour tous les niveaux de formation est envisageable. Enfin, si une véritable politique de l'emploi et de la formation dans les secteurs publics et privés des activités physiques et sportives est prévue.

Texte de la réponse

Les recrutements visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. Pour les rentrées scolaires 2002 à 2005, 5 672 professeurs d'éducation physique et sportive ont été recrutés par les concours. Ils devaient couvrir des départs estimés à 5 800 par la mission conduite par les inspections générales des finances et de l'éducation nationale en 2002. En fait, 5 070 départs ont été constatés, soit près de 15 % de moins. Si l'on prend en compte la baisse des effectifs d'élèves, les besoins d'enseignement et de suppléance ont été, pour la période, de 4 440 enseignants d'éducation physique et sportive. Ce sont ainsi 1 230 titulaires de plus que les besoins qui ont été recrutés, dont environ 400 ont pris la place de contractuels qui n'ont plus été embauchés. L'évaluation des besoins s'est fondée sur une analyse objective de la situation ; elle diffère de l'étude menée par la direction de l'évaluation et de la prospective relative aux besoins moyens de recrutement pour la période 2006 à 2010 qui ne prend pas en compte l'impact du changement de la réglementation sur les retraites, notamment celle concernant la cessation progressive d'activité. On constate ainsi un report de l'ordre d'une ou deux années des départs à la retraite et des entrées en cessation progressive d'activité en très forte baisse, qui devraient réduire des 2/3, d'ici à 2008, le nombre d'agents ayant opté pour cette modalité de départ. La prise en compte de la baisse des effectifs d'élèves et de la réduction progressive des sureffectifs disciplinaires en EPS (qui représentent l'équivalent de 845 emplois à temps plein) devrait ainsi au total situer les besoins en nouveaux professeurs autour de 600 au plus pour les rentrées 2007 et 2008. C'est cette analyse qui a conduit à offrir au total 555 postes aux différents concours d'éducation physique et sportive en 2006. La filière STAPS ne se réduit pas à la seule préparation du métier d'enseignant d'éducation physique et sportive. Les étudiants de cette filière se dirigent vers les métiers d'animation sportive du monde associatif et des collectivités territoriales, le secteur du management du sport, le développement des activités physiques adaptées, ou encore

vers les métiers liés aux activités commerciales dans le domaine sportif, autant de secteurs qui représentent un large potentiel d'emplois. C'est d'ailleurs ce que confirment les résultats de l'enquête menée par le centre d'études et de recherche sur les qualifications. Le suivi des diplômés STAPS 2001 témoigne d'une excellente insertion professionnelle (84 %) qui place cette filière en tête des disciplines universitaires. Et dans la très grande majorité, les emplois obtenus ne sont ni précaires ni sous-rémunérés. Afin de faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle, les diplômés STAPS seront prochainement inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), dont la consultation permettra notamment d'obtenir des informations sur les secteurs d'activités et les types d'emplois accessibles par les titulaires de ces diplômes. Par ailleurs, le récent Plan national de développement du sport annoncé par Jean-François Lamour permet d'offrir prochainement 1 000 postes dans le domaine de l'animation sportive en zone sensible, la gestion des événements sportifs internationaux et, sur un autre registre, l'accompagnement des personnes handicapées. Ce dernier secteur, activité physique adaptée et santé, est en plein essor. Il s'articule autour de la prise en charge du vieillissement, de la sédentarité, du handicap, du bien-être de la population. Ainsi, la mise en oeuvre des vertus éducatives, prophylactiques et thérapeutiques de l'activité physique se fait grâce à des professionnels formés en STAPS.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92007

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 2006, page 4084

Réponse publiée le : 18 juillet 2006, page 7585